Section française du Lyon-Turin : Réunion des Commissions Territoriales de Concertation



Bourgoin-Jallieu 29 septembre 2025

1. Introduction

2.Présentation de la section française du Lyon-Turin

3.Présentation des Commissions Territoriales de Concertation

Temps d'échange (15')

4. Un dialogue continu avec le territoire

Temps d'échange (30')

5. Conclusion

Sommaire



Intervenant

S

- Mme Catherine SEGUIN, préfète de l'Isère
- Mme Béatrice LELOUP, Directrice Régionale Auvergne-Rhône-Alpes SNCF Réseau
- M. Thomas ALLARY, Directeur Général Adjoint Grands Projets SNCF Réseau
- M. Matthieu COCHARD, Directeur de projet SNCF Réseau
- M. Eric ANDRE, Responsable de mission Groupe Rouge Vif (concertation et communication)



Introduction

Mme Catherine SEGUIN, préfète de l'Isère Mme Juliette FOURNIL, Groupe Rouge Vif 01



Les règles pour cette réunion

Des temps d'échange sont prévus au cours de la présentation

:



Levez la main et attendez que l'animateur vous donne la parole.



Déclinez votre identité nom, prénom et fonction (organisation, association, périmètre)



Posez votre question ou faites part de votre réflexion



Restez bienveillant et courtois, pour des échanges constructifs



Faites des interventions courtes pour que chacun puisse s'exprimer. Vous pouvez aussi poser vos questions par mail à concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr (elles seront traitées après la réunion et insérées au compte-rendu)



Présentation de la section française du Lyon-Turin

02

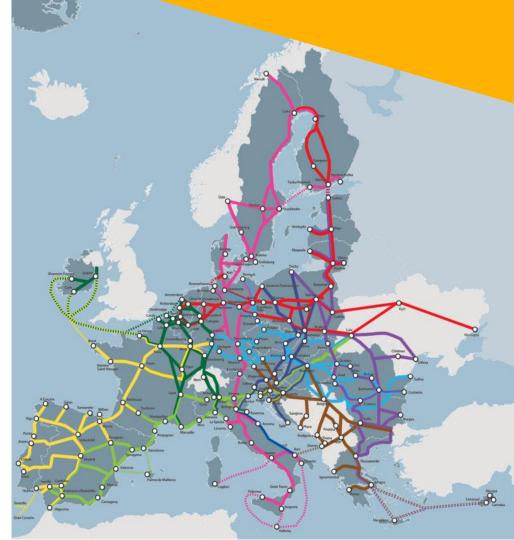
Béatrice LELOUP, Directrice Régionale Auvergne-Rhône-Alpes – SNCF Thomas ALLARY, Directeur Général Grands Projets – SNCF Rése Matthieu COCHARD, Directeur de projet – SNCF Réseau



Le Lyon-Turin : au cœur du réseau transeuropéen de transport

Objectifs du projet

- Le Réseau Trans-Européen de Transport est composé de 9 corridors traversant.
- ► Le Lyon Turin fait partie du Corridor Méditerranéen.



Source : Commission Européenne Le Lyon-Turin : un projet historique au cœur du réseau transeuropéen de transport

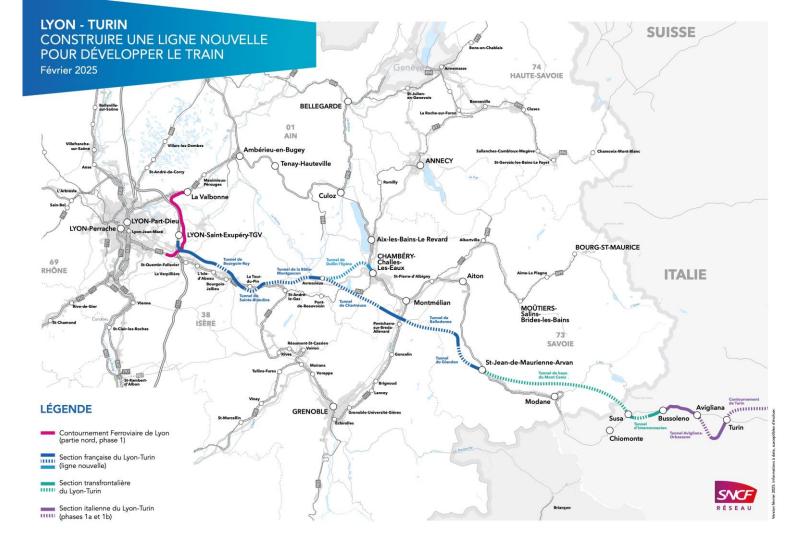
- L'unique solution de franchissement des Alpes dans l'axe est-ouest, aujourd'hui maillon faible pour le transport
- Un projet historique déjà partiellement en cours de réalisation dans sa partie transfrontalière

Différents objectifs :

- + Réduire le temps de parcours pour les trains de marchandises et de voyageurs
- + Désaturer les axes routiers en mettant les camions sur les trains et en rendant le fret attractif
- + Favoriser un mode de transport sobre et faiblement émetteur de gaz à effet de serre et de polluants.







La section française du Lyon-Turin

- 120 km de ligne nouvelle pour favoriser le report modal
- Un projet déclaré d'utilité publique en 2013
- Un choix de phasage fait en concertation avec les élus en 2021 : scénario grand gabarit
- Un projet qui entre aujourd'hui dans une phase d'études avant-projet détaillé (APD)

Les intérêts de cette ligne nouvelle :

- Un nouveau service unique : l'autoroute ferroviaire grand gabarit
- Décharger le réseau ferré au profit des trains de voyageurs autour des grandes agglomérations
- Une infrastructure résiliente aux effets du changement climatique
- Une nouvelle connexion, complémentaire de la ligne Dijon-Saint-Jean-de-Maurienne sans dégradation de la qualité du service



Rappel sur les études déjà conduites sur la section française du Lyon-Turin

Le tracé est défini ; les emplacements réservés sont connus (besoins fonciers pour la voie ferrée, pour les besoins des chantiers, pour certaines mesures compensatoires) ; Une première proposition de méthode de gestion des matériaux d'excavation des tunnels a été faite.

Objectifs des études en cours

- Définir les caractéristiques principales du projet et les modalités de sa réalisation
- Définir les conditions d'insertion du projet (rétablissements, mesures compensatoires, insertion paysagère...)
- ▶ Préparer les procédures administratives et environnementales

Quel projet?

Quels impacts? Quels besoins fonciers?

Etudes Préliminaires et d'avant projet simplifié

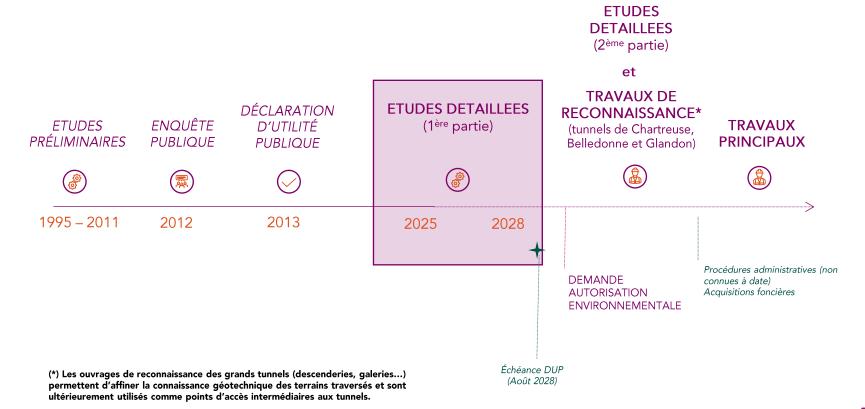
DUP 2013

Comment faire le projet ?

Etudes d'avant projet détaillé 2025-2028

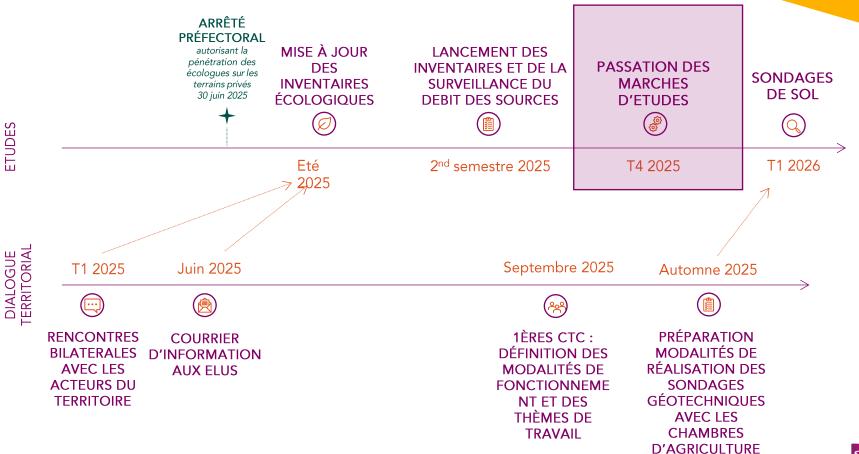


Etudes d'Avant-Projet Détaillé : calendrier et programme





A court terme – Semestre 2 2025





Enjeux des études et de la concertation



Construire la voie ferrée (et enjeu d'insertion paysagère des viaduc)



Eviter ou limiter les effets sur le secteur agricole



Eviter ou limiter les effets sur le secteur sylvicole



Consommation de foncier non agricole



Améliorer la gestion des matériaux d'excavation



Eviter ou limiter les effets sur le milieu naturel



Accompagner la réalisation des travaux



Autres thématiques à identifier pendant la phase de concertation



Eviter ou limiter les effets sur le bâti existant





Protéger les riverains contre les nuisances sonores



Intégrer les remblais dans les paysages



Présentation des Commissions Territoriales de Concertation

M. Matthieu COCHARD, Directeur du projet M. Eric ANDRE, Agence Rouge Vif





Genèse et rôle des Commissions Territoriales de Concertation

01

Une réserve de la commission d'enquête publique de 2012

02

Une composition adaptée aux enjeux locaux et géographiques : 4 CTC représentatives

03

Des objectifs clairs:

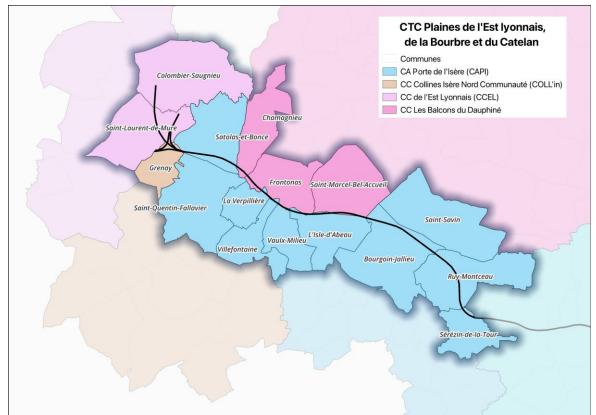
faciliter toutes les étapes de mise en œuvre du projet *via* le dialogue, l'information et une réflexion et vigilance collective 04

Une articulation avec les études :

des CTC qui nourrissent et se basent sur les études en cours dans une logique de suivi mutuel

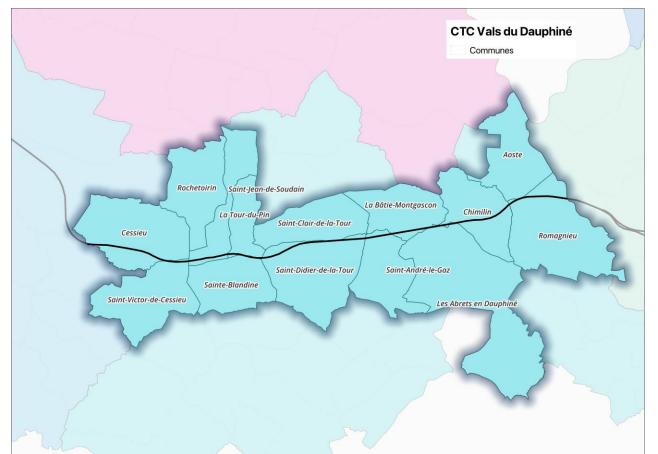


Composition des CTC en Isère – Plaines de l'Est Iyonnais, de la Bourbre et du Catelan





Composition des CTC en Isère – Vals du Dauphiné





Une ébauche de charte pour les CTC

Objectifs de la charte des CTC:

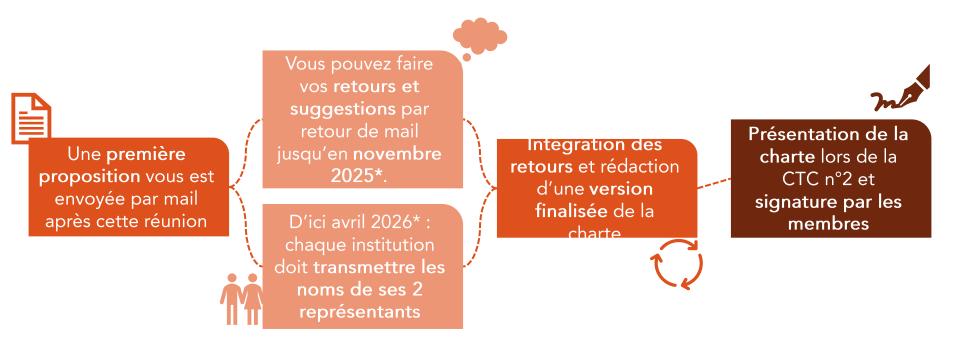
- Établir un cadre commun de travail, partagé par tous les membres,
- Clarifier les rôles, engagements et principes qui régissent le fonctionnement des CTC,
- Favoriser la qualité du dialogue en s'appuyant sur des valeurs communes : respect, écoute, transparence, équité, bienveillance.

Que contient cette charte?

- Rappel du rôle des CTC : donner des avis sur les études conduites par le maître d'ouvrage
- Composition des CTC: nombre et périmètre, parties prenantes représentées et nombre de siège, intégration des membres...
- Modalités de fonctionnement des CTC : 2 réunions plénières par an, envoi de documents préparatoires, transparence et traçabilité des comptes rendus
- Engagements réciproques : de la part des membres des CTC, des services de l'État et du maître d'ouvrage
- Suivi et évolution possible de la charte
- En annexe : la liste des membres des CTC



Un processus de validation collective du document





^{*} Les dates exactes seront reprécisées lors de l'envoi.

Temps d'échange 15'



Un dialogue continu avec le territoire

Matthieu COCHARD, Directeur de projet – SNCF Réseau

04



Un dialogue installé avec le territoire...

Des rencontres avec les élus du territoire :

- 5 décembre 2024 : Comité plénier organisé par la préfète de Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 16 mai 2025 : réunion d'information aux élus tenue par la préfète de l'Isère à l'Isle d'Abeau
- Depuis le printemps 2025 : dialogue bilatéral et rencontres de SNCF Réseau avec les acteurs du territoire



18 rencontres avec des acteurs des territoires en Isère (élus, associations, monde agricoles) depuis le 16 mai 2025.



... et des outils pour informer largement sur les avancées du projet

Un flyer pour tout comprendre aux inventaires écologiques et au sondages de sols



Une newsletter récurrente



Une plaquette de présentation du projet



Une FAQ « Tout comprendre à la section française du Lyon-Turin en dix questions



Un site internet du projet mis à jour

Une information à poursuivre tout au long de la démarche







Mobilité – en bref

- Cohérence avec les autres projets
- Offre voyageurs du quotidien
- Rétablissements routiers, suppression de PN, itinéraires modes doux



Chantier – en bref

- Matériaux d'excavation : gestion, réutilisation/valorisation
- Nuisances: sonores, visuelles, vibratoires, sanitaires...
- Déplacements et accès : déviations, coupures ferroviaires, accès aux parcelles



Environnement – en bref

- Eau : captages, risque de tarissement et d'inondation
- Biodiversité & paysage : zones Natura 2000, zones humides, insertion des ouvrages
- Matériaux : stockage/usages des remblais, pollution
- Nuisances sonores et vibratoires



Agriculture – en bref

- Surfaces : emprises + mesures environnementales → pertes
- Pratiques culturales fragilisées : appellations, effets économiques à éclairer
- Morcellement des parcelles : nécessité de remembrement (AFAFE)



Economie & cadre de vie – en bref

- Retombées : trop peu concrètes (Démarche Grand Chantier) ->
 attentes fortes
- Patrimoine & foncier : craintes d'expropriation, dévalorisation ; question des compensations (« douple peine »)
- Emploi & logement : gestion à court et long terme



Quel programme de travail pour la suite ?



Votre rôle aujourd'hui: partager vos attentes et vos priorités



Nos questions:

- A-t-on oublié des sujets importants selon vous ?
- Quels sujets vous semblent prioritaires à aborder ?



La suite : sur la base de vos retours, et en fonction de l'avancement des études, un programme de travail vous sera proposé lors de la prochaine rencontre (printemps 2026)



Temps d'échange 30'



Les prochaines étapes

- Charte de fonctionnement

 Recueil des remarques, et si nécessaire écriture d'une seconde version

 Octobre-novembre 2025
- Programme de travail

 Recueil des propositions et définition des grands jalons

 Hiver 2025
- Rencontres bilatérales

 Poursuite des échanges

 En continu

Restons en contact :
concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr
www.projet-lyonturin.fr

Rencontre n°2

Accueil des nouveaux élus et poursuite des travaux initiés

Avril-mai 2026



Conclusion

Mme Catherine SEGUIN, préfète de l'Isère







MERCI

